

idées & débats



Kristine Rodera pour « Les Echos »

Eoliennes : les nouvelles raisons de la colère



L'ANALYSE DE LA RÉDACTION
La nouvelle vague d'hostilité contre le développement de l'éolien en France s'appuie sur un discours économique beaucoup plus charpenté que les précédentes. L'opposition des politiques est également plus tranchée, proximité des grands rendez-vous électoraux oblige.

Joël Cossardeaux
@JoelCossardeaux

C'était joué d'avance. L'imminence des échéances électorales locales, celles des régionales et des départementales, ce dimanche et le 26 juin prochain, a ravivé un de ces inextricables débats dont la France a le secret. La question du développement de l'énergie éolienne, à l'instar de celle du bien-fondé d'interdire le port du voile dans certains lieux ou de limiter la vitesse à 80 km/h sur les routes, fait partie de ces controverses qui ont le don de ne jamais vraiment s'éteindre et de traîner en longueur, traversant les gouvernements successifs.

Qu'on en juge. Les premiers blocages remontent au milieu des années 1990, période marquée par le lancement d'Eole 2005. Un programme dont la modestie, avec ses 361 mégawatts de puissance installée répartie sur 55 sites, saute aux yeux comparés aux 38 à 40 gigawatts fixés à l'horizon 2028 par la programmation pluri-annuelle de l'énergie (PPE). Il n'en avait pas moins fini, en grande partie, aux oubliettes à cause, notamment, des quelques vents de contestation locale qui s'étaient levés ici et là. Souvent pour des raisons paysagères, mais aussi, on l'a oublié, pour

des motifs environnementaux (protection des zones humides, de l'avifaune, etc.) que des associations écologistes ne s'étaient pas privées de défendre.

Près de trente ans plus tard, ces considérations ont toujours cours chez bien des opposants. Pour autant, elles n'ont jamais été les seules. Leurs critiques portent aussi depuis longtemps, et de plus en plus, sur les impacts de l'éolien d'un point de vue strictement économique. La plus « classique » vise ses conséquences réputées délétères sur les activités touristiques, essentielles à certains territoires comme la vallée de la Loire, dont la fréquentation du patrimoine historique aurait gravement à pâtir de la présence de mâts si d'aventure il s'en implantait.

Ce plaidoyer, récemment repris par l'animateur de radio et de télévision Stéphane Bern dans les colonnes « Figaro », s'est enrichi au fil du temps et de l'évolution des règles du jeu dans le secteur énergétique. Les détracteurs de l'éolien se privent de moins en moins de dénoncer son coût élevé, qu'ils imputent à l'obligation faite à EDF de racheter ses kilowatts heure à un prix environ deux fois supérieur à ce qu'il est sur le marché mondial. Et de dénoncer le hold-up exercé aux dépens des ménages, usagers et contribuables,



Les points à retenir

- Dans les années 1990, ses opposants invoquaient des raisons paysagères, mais aussi environnementales (protection des zones humides, de l'avifaune, etc.)
- Les critiques portent désormais aussi sur les conséquences économiques réputées délétères de l'éolien sur les activités touristiques.
- Les détracteurs de l'éolien dénoncent aussi son coût élevé, imputé à l'obligation de rachat faite à EDF à un prix environ deux fois supérieur au marché.

à laquelle s'apparente, selon eux, cette situation.

Certains avancent que cette contrainte imposée à l'opérateur historique sous le gouvernement de Lionel Jospin, pour faire émerger une nouvelle filière industrielle dans les énergies renouvelables, n'est pas étrangère à ses difficultés. Pourquoi s'acharner à imiter l'Allemagne quand la France, contrairement à elle et grâce au nucléaire, produit déjà une électricité presque totalement décarbonée et non intermittente, s'insurgent-ils.

A cette critique s'en ajoute une autre. L'obligation de rachat de l'énergie tirée du vent est accusée de faire surtout les beaux jours des investisseurs, notamment des fonds de pension, et des industriels étrangers, allemands en tête, qui trouvent en France un important relais de croissance. Car outre-Rhin le marché est saturé. Tandis que dans l'Hexagone, où le dernier espoir de voir une véritable filière nationale s'imposer réside désormais dans l'éolien off-shore, il resterait encore près de 7.000 mâts à planter, soit un millier de plus que le parc existant. Enfin, à entendre les opposants, l'éolien, qui puise son énergie au cœur des territoires, leur profiterait bien peu en termes d'emplois. Et il laisserait des traces,

celles des friches à la réhabilitation lourde et coûteuse, qu'ils doutent fort de voir les opérateurs assumer.

On le voit, l'éventail des griefs imputés à l'éolien, quelle qu'en soit la pertinence, s'est considérablement élargi au fil de la montée des ambitions de la France dans ce secteur. Un tir nourri auquel les politiques de premier plan se joignent aujourd'hui plus franchement, alors qu'il y a quelques années, hormis quelques grandes personnalités dont Valéry Giscard d'Estaing, la circonspection était plutôt de mise chez eux. Les ténors de la droite, ceux du Rassemblement national (RN) et du parti Les Républicains (LR), s'affichent sans ambiguïté dans le camp des opposants.

Marine Le Pen, candidate RN à la présidentielle, qui ne cesse de promouvoir un référendum sur l'éolien, muscle de plus en plus ses déclarations sur le sujet. Plusieurs candidats LR aux régionales ont inscrit dans leur programme un moratoire sur les nouveaux projets envisagés dans leur région. Xavier Bertrand, qui brigue sa propre succession à la tête des Hauts-de-France, est hostile à toute nouvelle implantation. Le vent n'a pas tourné contre l'éolien. Mais il pourrait se mettre à souffler moins fort. Les scrutins à venir diront avec quelle ampleur. ■